



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Courriel : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu



CAPD du 11 avril 2013 : Déclaration liminaire.

Monsieur le Directeur académique,

La réforme des rythmes que le ministre a tenté de faire passer dans la précipitation et sans concertation s'est heurtée à la réalité du terrain.

Le constat est édifiant : dans notre département seuls 2 % des élèves seront concernés par le changement à la rentrée 2013.

Le SNUipp-FSU continue et continuera de demander la ré-écriture de ce décret. Les élèves, leurs familles et leurs enseignants méritent mieux que ce bricolage qui remet dangereusement en cause le caractère national de notre système éducatif par les projets éducatifs territoriaux notamment.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les demandes de congés de formation. Sur les 30 collègues souhaitant bénéficier d'un congé de formation, pas moins de 18 envisagent une reconversion ou une réorientation. Ce nombre ne peut manquer de nous interpeler : effectifs surchargés, accueil dans les classes ordinaires sous prétexte d'intégration d'élèves relevant de structures spécialisées, parents intrusifs, autoritarisme hiérarchique destructeur, pilotage par les résultats, entrée dans le métier quasiment sans filet...

Aujourd'hui tout comme ces dernières années, les politiques éducatives tendaient et tendent malheureusement encore à vider notre métier de tout son sens.

Les enseignants sont en souffrance et l'Éducation nationale ne pourra plus longtemps ignorer leur détresse. Il est urgent de prendre les dispositions qui s'imposent pour améliorer les conditions de travail à l'école.

D'ailleurs, puisque nous évoquons les risques psycho-sociaux, plusieurs collègues nous ont alertés de leur malaise voire mal-être face à l'attitude de leurs collègues qui utilisent des faits relevant de la vie privée pour remettre en cause leur pratique professionnelle. Certains évoquent même le harcèlement. Ces situations sont intolérables. De même, nous ne pouvons passer sous silence le sort des directeurs et directrices d'écoles toujours plus accablés de tâches administratives inutiles et chronophages au détriment de leurs autres missions et de leur santé.

Les EVS d'aide à la direction dont les contrats arrivent à échéance dès ce mois-ci vont laisser les directeurs de nouveau sans aide. Le SNUipp-FSU est intervenu d'ailleurs auprès du ministère afin qu'à minima ces contrats soient renouvelés en attendant la création de « nouveaux métiers » statutaires.

C'est Affelnet qui va occuper outre mesure nos collègues directeurs dans les semaines qui viennent. Glissement sans fin du curseur des missions des directeurs, Affelnet s'impose insidieusement, et organise avec Base élève et Sconet le fichage de toute la population scolaire. Pour le SNUipp-FSU, il y a une nécessité urgente de transparence et de contrôle de ces applications interconnectées dans le cadre d'un observatoire indépendant.

Pour ce qui concerne enfin les demandes de postes adaptés, le SNUipp-FSU fait à nouveau part de sa très grande inquiétude face au manque de postes en regard du nombre croissant de collègues fragilisés.

Puisque le changement ce n'est pas pour maintenant, le SNUipp-FSU milite pour une réelle refondation allant vers du mieux d'école pour les élèves et améliorant les conditions d'exercice des enseignants.

La mise en place des nouveaux dispositifs de rentrée (APC, EAP, plus de maîtres...) ne pourra se faire qu'en concertation et avec l'adhésion des enseignants. C'est pour que cette rentrée, toujours tendue au niveau des effectifs, soit abordée sereinement que le ministre a accordé au SNUipp-FSU que les équipes d'école aient du temps pour y réfléchir et s'organiser. Nous demandons à ce que vous veilliez qu'aucune organisation restrictive par rapport aux circulaires ministérielles ne soient imposées sans dialogue aux écoles.